

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1977)

Heft: 392

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

La sociologie n'est plus ce qu'elle n'a jamais été

Peut-être ai-je mal lu. Peut-être n'ai-je rien compris à ces « Ambiguïtés de la démocratie locale »¹ prises en chasse par deux honorables sociologues, dans la jungle de deux villes jurassiennes, Delémont et Moutier.

Tant que les auteurs se bornent à présenter, à décrire des faits, je les suis.

Mais dès qu'ils tentent de les interpréter, de les presser comme des citrons, alors je ne comprends plus rien; ou plutôt : j'ai la forte impression que les auteurs nous bourrent le mou, qu'ils se fracassent contre des portes ouvertes et qu'ils enrobent quelques truismes de mélasse universitaire. MM. Bassand et Fragnière se sont donné bien de la peine pour mettre péniblement en évidence des évidences connues depuis belle lurette par les derniers des ivrognes prévôtois et delémontains : à savoir que c'est le pognon qui commande, que plus ça change plus c'est la même chose et que les socialistes et leurs annexes brassent le pétrin mais ne font pas beaucoup lever la pâte.

Avec les nuances locales qui s'imposent.

Tout cela valait-il une étude ?

Plus généralement : les sociologues servent-ils à quelque chose ? Si je devais en juger par le seul ouvrage de MM. Bassand et Fragnière, je dirais qu'ils ne servent à rien.

Les pages 27 à 125 de l'ouvrage cité présentent des faits, des descriptions (rappels historiques, partis politiques, etc.). Rien de fulgurant. Honnête travail de compilation. Rien à redire. Elles sont précédées par un exposé des méthodes que l'on pourrait qualifier de « variant de un peu

à très emmerdant ». Elles sont suivies d'une partie (pp. 127 à 148) qui est quelque chose comme « analytique », incluant quelques pages de conclusions.

Question : MM. Bassand et Fragnière en savent-ils plus sur la « structure du pouvoir » à Moutier et Delémont que les ivrognes dans ces mêmes villes ?

Pour ce qui est de la quantité de faits à citer, sûrement. Pour ce qui est de leur analyse, sûrement pas.

A noter que les auteurs ne parlent jamais des bistro — ce qui est grave en même temps que révélateur. Parce qu'une enquête sociologique qui se respecte commence non pas par une recherche bibliographique mais par une tournée et même de multiples tournées de bistro. C'est élémentaire.

Donc, une étude intelligente devrait contenir, en plus de la liste des ouvrages consultés, celle des bistro fréquentés et des tournées payées aux autochtones.

Donc l'étude MM. Bassand et Fragnière se condamne à n'être discutée que par des sociologues et elle ne sera que d'une très maigre utilité à ceux que pourtant elle concerne.

Evidemment, elle aura un nombre non négligeable de lecteurs dans le Jura. Mais que vaut-elle leur apprendre ? qu'il y a « de la stabilité dans le changement » ?

Allons, Messieurs Bassand et Fragnières, vous serez sociologues lorsque vous aurez écouté autant de conversations de bistro et payé autant de tournées que vous aurez lu de livres de sociologie...

Il ne manque au fond qu'une chose dans votre bouquin : la vie. Celle des gens. La vie, quoi. Et ça ne se remplace pas par des citations de la Revue américaine des sciences politiques.

Vous voyez ce que je veux dire ?

Je suis évidemment prêt à me faire offrir un verre, pour plus de détails.

Gil Stauffer

DANS LES KIOSQUES

Uri: un parti unique

Rendez-vous, pour une fois, en Suisse centrale : signalons l'article légèrement provocateur paru dans « Freier Aargauer/Volksrecht » (18) sur les rares divergences entre les partis uranais. L'auteur, Alf. Arnold, analyse les mots d'ordre des trois partis de ce canton : PDC, radicaux, PS pendant la législature 1972-1975. Pour treize des quatorze votes cantonaux, les trois partis ont donné le même mot d'ordre. C'est uniquement sur le projet de loi sur la chasse que le PDC faisait bande à part...

Pour quarante-cinq votes (fédéraux et cantonaux), le PS a lancé dans 20 % des cas un mot d'ordre différent de celui du PDC et dans 17,7 % de celui du Parti radical. Les deux partis « bourgeois » n'ont de divergence que dans 4,4 % des cas.

Dans les trente et un votes fédéraux, le PDC a toujours donné le même mot d'ordre que le parti suisse, le Parti radical n'a donné que dans un cas un mot d'ordre différent de celui du parti suisse tandis que le PS a, à quatre reprises (12,9 %), donné un mot d'ordre différent de celui du PSS. Le peuple uranais a suivi en général ces consignes, puisqu'il a voté dans 78,6 % des cas selon les recommandations du Parti radical et du PS. Néanmoins il n'est pas inutile de noter que le peuple uranais a, plus d'une fois sur cinq, désavoué le mot d'ordre des partis qui se partagent les responsabilités gouvernementales dans le canton.

Alf. Arnold termine son article en relevant qu'en menant une politique autonome le PS uranais pourrait mieux se profiler auprès de ses électeurs qu'en s'alignant, par opportunisme, sur les positions des partis « bourgeois ».

Les pionniers

Le principal journal du canton de Schwyz s'appelle « Bote der Urschweiz » (Messager de la Suisse primitive). Il paraît deux fois par semaine.

¹ « Les ambiguïtés de la démocratie locale ». Michel Bassand et Jean-Pierre Fragnière. Editions Georgi, 1813 Saint-Saphorin.